



Réunion du Gouvernement

Le Premier ministre, Monsieur Nadir LARBAOUI, a présidé, ce mercredi 28 février 2024, une réunion du Gouvernement consacrée au suivi de l'état d'avancement de l'opération de numérisation de plusieurs secteurs, notamment celui des Finances, tout en veillant à respecter les délais fixés en application des instructions données par Monsieur le Président de la République relatives à la transformation numérique appelant à relever les défis de la numérisation de manière coordonnée et intégrée, en mettant l'accent sur une coordination efficace entre les données des secteurs et en assurant la relation opérationnelle entre les différents centres de données en cours de réalisation.

Le Gouvernement a également poursuivi l'examen du projet de décret exécutif fixant les modalités d'exercice du contrôle budgétaire, en application des dispositions de la loi n°23-07 relative aux règles de comptabilité publique et de gestion financière, visant la consécration de la nouvelle approche de contrôle des dépenses et la rationalisation des finances publiques.

Le Gouvernement a également examiné un projet de décret exécutif organisant les activités de stockage et de distribution des produits pétroliers, à l'effet de mettre en place un nouveau cadre réglementaire régissant ces activités et favoriser l'émergence d'un marché concurrentiel des produits pétroliers et professionnaliser ce secteur clé de notre industrie pétrolière.



Le Gouvernement a entendu, en outre, une communication sur la relance de l'Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat, visant à promouvoir la gouvernance de cet important dispositif afin de mieux l'adapter aux exigences économiques consacrées par les réformes globales visant à améliorer le climat des affaires, à libérer l'initiative et à soutenir l'entrepreneuriat, notamment au profit des jeunes porteurs de projets.